

# Diagnostic préalable à l'élaboration du Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public

*Réunions territoriales  
Février 2016*





15 mn

**Présentation de la démarche et du déroulé de la réunion**

130 mn

**Echanges avec les participants en format « Groupes de Travail »**

20 mn

**Restitution des échanges par groupe de travail**



**Durée +/- 3H00**



## La démarche : contexte, objectifs

## ■ Une mission parlementaire confiée le 30 Avril 2013

*Extrait de la lettre de mission pour l'amélioration de la qualité et de l'accessibilité des services au public dans les territoires fragiles confiée par Cécile Duflot aux députés Carole Delga et Pierre Morel-à-L'Huissier et à l'origine de la loi:*

*Déjà confrontés à des difficultés accrues (éloignement, désindustrialisation, chômage, faiblesse des niveaux de qualification et de revenus,...) certains territoires fragiles (zones rurales, quartiers défavorisés, ...) sont frappés par une « fracture territoriale » se matérialisant par un **déficit de service** (publics et privés) et qui tend à creuser encore les écarts existants en termes de dynamisme économique, d'attractivité et de qualité de vie\*.*

- **Les SDAASP ont été inscrits dans la loi NOTRe en août 2015**



L'article 98 (applicable au 1er Janvier 2016) de la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République, promulguée le 7 août 2015 prévoit la mise en place de **schémas départementaux d'amélioration de l'accessibilité des services au public (SDAASP)**.

- **Deux grands objectifs poursuivis :**

***Objectif n°1:** identifier les déficits en matière d'accès aux services au public en émergence sur le territoire départemental*

***Objectif n°2 :** trouver des solutions en matière de maintien ou d'amélioration de l'accessibilité dans les territoires en déficit*



## ***Les grandes finalités et principes du schéma***



- ***réduire les zones en déficit d'accessibilité aux services et améliorer et faciliter l'usage des services au public***
- ***mieux répondre aux exigences d'efficience de l'action publique*** (mutualisation, coopération...)
- ***s'appuyer sur les pratiques et besoins des habitants*** (aujourd'hui et demain)
- ***une co-construction*** (Etat, Département, en lien avec les EPCI et communes, les opérateurs,...)

## 2 Les principales étapes / calendrier

### A - Préparation du SDAASP

mission d'AMO Edater

**Diagnostic des déficits d'accessibilité**

**Enjeux et préconisations**

**Elaboration du schéma**  
(programme d'actions à 6 ans)

### B - Application du SDAASP

**Mise en œuvre du plan d'actions**

**10 à 12 mois** (oct 2015 – Automne 2016)

**6 années**  
(2016-2022)



**EPCI**

**Population**

**Opérateurs**



**CTAP**

**Arrêté du Préfet**



# Le périmètre de services retenu

## Notion de services au public

- plus liée à l'**utilité** du service qu'à sa nature marchande ou privée
  - **évolutive** car liée à l'évolution des besoins (dans les 6 ans du plan et après)
  - **variable** selon les territoires car **liée aux besoins des habitants**
- Des services **publics ou privés**

## Au-delà de l'**accessibilité physique**

- Premiers schémas issus de la loi Montagne (1985) et de la LOADT (1995) : simple analyse de présence / absence
- Le rapport parlementaire Delga-Morel **introduit des nouveaux critères plus qualitatifs**: amplitudes horaires, délais d'attente, critères d'admissibilité, ...

## Un nécessaire ciblage

- Un nombre important de services existent : tous ne pourront être appréhendés
- un enjeu de sélection des services à analyser, pour une réelle capacité à connaître, agir et disposer d'un schéma utile et vivant.

Quels services souffrent le plus d'un manque d'**accessibilité** ?

**11 domaines et 47 services clés retenus sur la base de :**



**1-Statistiques et données documentaires**

**2-Expériences des 1ers SDAASP**

**3-Avis des pilotes de la démarche (CD et Pref)**

<b>MOBILITÉS et TRANSPORTS</b>	TEC interurbain départemental et scolaires	1
	TEC EPCI	2
	Lignes TER et INTERCITES	3
	Transport à la demande	4
	Co-voiturage	5
<b>RESEAUX TIC</b>	Couverture adsl / fibre / satellite + coût (dégroupage)	6
	Couverture Téléphonie mobile (Zones blanches et grises)	7
	Points d'accès à internet/ EPN	8
<b>SERVICES AU PUBLIC DU QUOTIDIEN</b>	Poste	9
	Boulangerie	10
	Alimentation	11
	Pharmacie	12
	Distributeur automatique de billets (DAB)	13
	Stations-services	14
<b>SERVICES PUBLICS USAGE PONCTUEL</b>	Trésorerie	15
<b>SÉCURITÉ</b>	SDIS + Centres de secours	16
	Gendarmerie / Police nationale	17

SERVICES DE SANTÉ	Hôpitaux	18
	Médecins généralistes et maisons de santé	19
	Ophtalmologues	20
	Psychiatres	21
	Infirmiers	22
	Dentistes	23
	Kynésithérapeute	24
SERVICES SOCIAUX GENERALISTES	Centres d'Action Sociale	25
	Centres médico Sociaux	26
	CAF	27
	MSA	28
SERVICES SOCIAUX PUBLICS SPECIFIQUES	Assistantes sociales	29
	Ecole maternelle	30
	Assistantes maternelles	31
	Protection Maternelle Infantile	32
	Etablissements d'accueil du jeune enfant (EAJE)	33
	Personnes handicapées (MDPH) = établissements	34
	Personnes Agées (PA)	35
	Aide à domicile	36
	Nouveaux modes d'accueil des PA (maisons intergénérationnelles)	37
EMPLOI	Pôle emploi	38
	Missions locales	39
EDUCATION	Ecole Primaires	40
	Collèges	41
	Etablissements d'enseignement supérieur	42
LOISIRS, SPORT ET CULTURE	Centres de loisirs	43
	Associations culturelles	44
	Clubs sportifs	45
	Médiathèques / Bibliothèques	46
	Salles de spectacles + Cinémas	47



# Finalités et déroulé des réunions territoriales



## Dans quel but ?

- Informer et mobiliser les acteurs des territoires sur les enjeux du SDAAPS
- Comprendre les contraintes vécues par les habitants en matière d'accès aux services et se projeter sur les réponses à apporter

## Qui ?

- Un échantillon représentatif de la population et des acteurs du territoire : élus et techniciens des collectivités, acteurs socio-professionnels, habitants,...

## Quand ?

- Mercredi 10 février à 9h30 à [Lioujas](#)
- Jeudi 11 février à 9h30 à [Villefranche-de-Rouergue](#)
- Vendredi 12 février à 9h30 à [Millau](#)

Pour faciliter le travail en groupe, il vous est proposé de travailler collectivement à la rédaction de la page de couverture (la « Une »), de votre quotidien à deux dates différentes : aujourd'hui et dans une dizaine d'années.

Vous êtes journalistes à la « *Gazette de l'Aveyron* » (journal fictif) et l'on vous demande de travailler sur un n° spécial « Accès au services » !

### 3 temps vont guider cette matinée de travail

1. **Rédaction d'une première « Une » portant sur la **situation actuelle (2016)** en matière d'**accessibilité des services aux publics** : difficultés, contraintes, bonnes pratiques (60 à 70 minutes), par groupe de travail (un par table)**
2. **Rédaction d'une seconde « Une », **datée de février 2025** et mettant en exergue les solutions/actions qui auront été mises en œuvre pour répondre aux enjeux identifiés en **2016**** (60 minutes), par groupe de travail (un par table)
3. **Présentation des « Unes », par table de travail, en séance plénière** (20 mn)



## Déroulement / Comment procéder ? Fabrication de la 1ère « Une » (1 « Une » par table)

1. **Tour de table / présentation** : prénom, thèmes/services qui vous tiennent à cœur (5mn)
2. **«Se mettre d'accord » sur les thèmes / services** qui seront abordés dans le groupe (4 max ) – (5mn)
3. **Identifier un rapporteur** qui restituera en plénière (mais très brièvement et avec l'appui si besoin d'un technicien de l'Etat ou du Département) la synthèse des travaux du groupe,
4. **Préciser les constats clés** : pour chaque thème / services retenus (cf. support de recueil d'idées et de rédaction remis sur table) – (30 mn)
5. **En déduire collectivement les titres à faire figurer sur la « Une »** (1 titre par thème/service) – (10 mn)
6. **Reprendre sur la « Une » vierge** (qui vous est fournie), **vos 4 titres**. Préciser en quelques lignes le constat ou la problématique, illustrer si vous le souhaitez (photos, dessins,...) – (20 mn)



**Quels constats** faites-vous en 2016 de la situation en **matière d'accès aux services au public**, qu'ils soient publics ou marchands ? Quels sont les éléments qui vous semblent **les plus importants pour améliorer l'accessibilité des services** au public dans votre territoire et dans le Département de l'Aveyron en général ?

Services retenus par la table (exemples à titre illustratif)	Constats clés (les points forts : services facilement accessibles ; les points faibles : services dont l'accessibilité et l'utilisation sont difficiles)
Thème 1 : Couverture ADSL	- - -
Thème 2 : Téléphonie Mobile	- - -
Thème 3 : Poste	- - -
Thème 4 : Assistantes maternelles	- - -

# La Gazette

TITRE MAJEUR

---

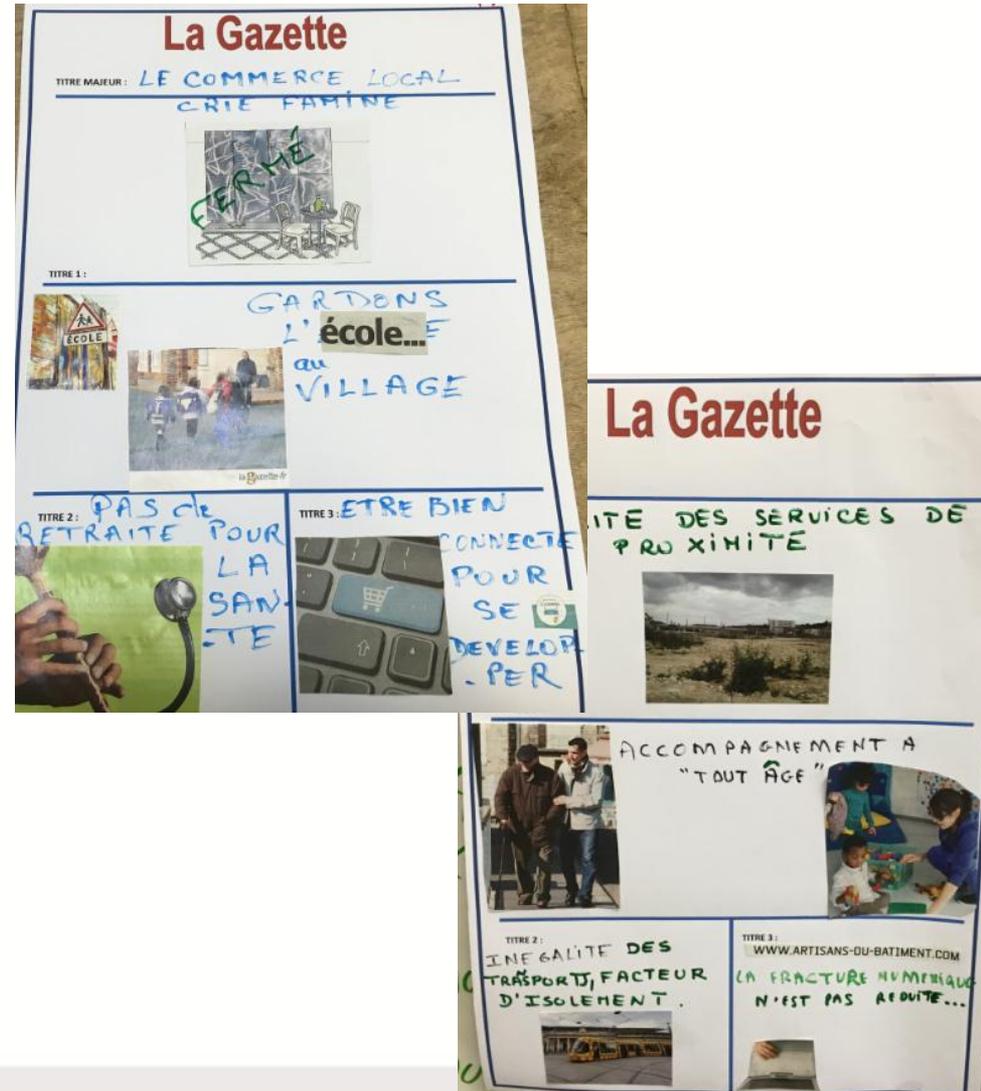
TITRE 1 :

---

TITRE 2 :

TITRE 3 :

À titre illustratif, un exemple de la réunion d'hier à Lioujas





Services identifiés	Constats clés	Titre 1 <sup>ère</sup> « Une »
Couverture ADSL	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Difficultés d'accès au THD pour les territoires les plus ruraux</li> </ul>	<p>« <b><i>Le Nord Aveyron particulièrement touché par l'enclavement numérique</i></b> »</p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Entreprises se plaignant du faible débit internet</li> </ul>	<p>« <b><i>THD : 3 entreprises du canton de X vont transférer leur activité dans l'Hérault</i></b> »</p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Beaucoup d'entreprises préfèrent aller s'installer sur le département limitrophe</li> </ul>	<p>« <b><i>Bassin de X : 35 emplois supprimés, faute de THD</i></b> »</p>



*Pause 10 mn*



## Déroulement / Comment procéder ? - Seconde « Une »

1. **Projetez vous en 2025 et** pour chacun des 4 thèmes / ou services retenus dans la « Une » précédente (2016), identifier les actions solutions qui auront été apportées (cf. support papier remis sur table) – (30 mn)
2. **Retenir collectivement les titres à faire figurer sur la « une »** (en réponse aux constats évoqués dans la précédente « Une », soit 3 ou 4 titres) – (10 mn)
3. **Reprendre sur la « une » vierge vos 4 titres**, préciser en quelques lignes les actions/solutions qui ont été apportées, illustrer si vous le souhaitez (photos, dessins,...) – (20 mn)



## Les solutions/actions apportées en 2025

Services identifiés dans la 1 <sup>ère</sup> « Une » (exemples à titre illustratif)	Rappel des constats clés	Solutions / Actions qui auront pu être mises en œuvre en 2025
Thème 1 : Couverture ADSL	- - -	- - -
Thème 2 : Téléphonie Mobile	- - -	- - -
Thème 3 : Poste	- - -	- - -
Thème 4 : Assistantes maternelles	- - -	- - -

Services identifiés	Constats clés	Titre 1 <sup>ère</sup> « Une »	Solutions / Actions	Titre 2 <sup>nde</sup> « Une »
Couverture ADSL	- Difficultés d'accès au THD pour les territoires les plus ruraux	<b>« Le Nord Aveyron particulièrement touché par l'enclavement numérique »</b>	- Raccordement en THD des zones les plus reculées  - Mise en place d'applications pour favoriser les usages (en direction des personnes âgées : ex, consultation médecin par visio)	<b>« Innovation : des personnes âgées connectées »</b>  <b>« Le THD au service des seniors »</b>
	- Entreprises se plaignant du faible débit internet  - Beaucoup d'entreprises préfèrent aller s'installer sur le département limitrophe	<b>« THD : 3 entreprises du canton de X vont transférer leur activité dans l'Hérault »</b>  <b>« Bassin de X : 35 emplois supprimés, faute de THD »</b>	Equipements en fibre de l'ensemble des sites économiques	<b>Les ZAE aveyronnaises attirent de plus en plus d'entreprises</b>



**Présentation par les rapporteurs de 2 « unes »** (5 mn par rapporteur)

**Conclusions et suite des travaux**

**Merci pour votre participation !**



Siège : Tour Polygone - 265, avenue des États du Languedoc - 34000 MONTPELLIER - Tel : 04 67 02 29 02

Bureaux Paris : 4, avenue de l'Opéra - 75001 Paris - Tel : 01 42 60 49 08

[contact@edater.fr](mailto:contact@edater.fr) [www.edater.fr](http://www.edater.fr)